

Certificat de formateur ou formatrice pour les branches pratiques

1. Descriptif

Public cible	Futur-e-s enseignant-e-s à titre principal des branches pratiques
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> • Titre correspondant de la formation professionnelle supérieure ou qualification équivalente dans le domaine de formation. • Expérience en entreprise de deux ans minimum. • Emploi dans l'enseignement de la pratique professionnelle au niveau correspondant durant l'entier du temps de formation pédagogique pour un minimum de 4 périodes hebdomadaires. • Expérience d'enseignement de 120 périodes minimum avant l'entrée en formation pédagogique. • Recommandation de l'employeur.
Objectifs de formation	<p>A l'issue de la formation, l'étudiant-e est en mesure de contextualiser, développer, planifier, organiser, dispenser et évaluer avec professionnalisme les cours dont il ou elle a la responsabilité de l'enseignement dans l'enseignement professionnel de la branche concernée. Plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir professionnellement, comme processus interactif, les rapports avec les personnes en formation. • Réfléchir à son propre travail et partager ses réflexions avec ses collègues. • Planifier et exécuter les unités d'enseignement en lien avec la pratique en fonction de la matière, la machine, l'outil d'une manière cohérente. • Procéder à l'évaluation, à la sélection et au soutien des personnes en formation pour l'ensemble des aptitudes concernées. • Prendre en compte le contexte légal, en entreprise et relatif à sa fonction de conseil et aborder de manière professionnelle ce contexte ainsi que ses relations avec les différents acteurs de la formation. • Réaliser dans son enseignement le transfert de la pratique à la théorie et inversement. • Transposer sur le plan pratique la matière à enseigner et la préparer de manière professionnelle au niveau didactique.

- Utiliser les moyens d'enseignement classiques et nouveaux de manière ciblée, avec compétence et en tenant compte de leurs effets.

Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Contexte de la formation professionnelle. • Le jeune adulte en formation : approches de diverses théories de l'apprentissage, éléments de psychologie. • Structuration d'un enseignement : de la préparation de la leçon à l'évaluation des compétences acquises par les apprenant-e-s. • Techniques d'enseignement : approche de différentes techniques, composantes didactiques, applications dans le cadre de la formation à la pratique professionnelle. • Développement de son potentiel de formateur ou formatrice : styles d'animation, compétences de communication, relations avec les apprenants. • Réalisation d'un support d'enseignement en utilisant différents moyens auxiliaires. • Observation et analyse de séquences d'enseignement présentées par les participant-e-s.
--------------------------------	--

Titre décerné	Certificat IFFP de formateur ou formatrice pour l'enseignement des branches pratiques
----------------------	---

2. Organisation

Conditions générales	La formation est composée de 4 modules de 150 heures soit 600 heures. La répartition est de 30% de cours en présentiel, 20% de temps de qualification et 50% de temps de travail personnel. Chaque module comporte des travaux de qualification.
Lieu de formation	Lausanne
Durée	La formation est accomplie en 1 an. Un allongement du temps de formation reste possible. Les cours ont lieu les mercredis durant un an.
Coût	La taxe d'inscription, à payer une fois seulement, s'élève à 100 francs ; à cette somme s'ajoute une contribution de 100 francs par module. Les frais supplémentaires pour les livres, les photocopies, déplacements ou les excursions sont à la charge des étudiant-e-s.

Inscription

L'inscription doit être effectuée avant fin mars pour l'année académique qui commence en automne de la même année. En cas d'inscription tardive, il est possible que vous soyez mis sur liste d'attente.

Personnes de contact

Responsable de la filière, admissions :

Monsieur Daniel Pellaux

E-mail : daniel.pellaux@iffp-suisse.ch | Téléphone : 021 621 82 03

Responsable administratif des admissions :

Monsieur Alain Curty

E-mail : alain.curty@iffp-suisse.ch | Téléphone : 021 621 82 20

Responsable régional du secteur Formation

Monsieur Jacques Oulevay

E-mail : jacques.oulevay@iffp-suisse.ch | Téléphone : 021 621 82 07